



Commune de SAINT LAURENT D'AIGOUZE
MAPA - Services
MARCHÉ D'ASSURANCE POUR LA
COMMUNE DE SAINT LAURENT D'AIGOUZE

Identification de l'organisme qui passe le marché : Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Saint Laurent d'Aigouze - Hôtel de Ville - Rue Henri Mery - BP 10 - 30220 ST LAURENT D'AIGOUZE
Tél : 04 66 88 12 77 - Email : dgs@mairiesldaigouze.fr

Objet du marché : MARCHÉ D'ASSURANCE POUR LA COMMUNE DE SAINT LAURENT D'AIGOUZE.

Caractéristiques principales :

Le présent dossier comprend : - 4 AE - 4 CCTP - Le RC - Les Statistiques - un questionnaire - 2 parcs (immobiliers - automobile).

Marché unique ordinaire

Mode d'attribution du marché : Marché unique

Des variantes seront-elles prises en compte : Oui

Durée du marché ou délai d'exécution : 48 mois

Autres renseignements : Le marché débutera à compter de la date fixée par l'ordre de service

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

<http://www.e-marchespublics.com>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées : <http://www.e-marchespublics.com>

Conditions relatives au marché :

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Caractéristiques des prix : Prix global forfaitaire. Modalités de variation des prix : Ferme. Modalité de règlement des comptes : via un système de gestion informatique des marchés. Le délai global de paiement est de 30 jours. Modalités de financements : Fonds propres

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;

- En qualité de membres de plusieurs groupements

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français

Unité monétaire utilisée : l'euro.

Justifications :

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents mentionnés aux articles R. 2142-1 et suivants. Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ; la déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le soumissionnaire pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner visés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 ou aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 et aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique. Les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du soumissionnaire, à savoir la société d'assurance candidate et l'intermédiaire qui la représente éventuellement, tels que par exemple : Le pouvoir de la personne habilitée à engager la Société portant le risque, ou, s'il s'agit d'un Agent Général, une copie de son mandat. Pour les intermédiaires, l'attestation d'inscription à l'ORIAS

Procédures :

Mode de passation : Procédure adaptée

Conditions de délai :

Date limite de réception des offres : 16/10/2020 à 17 H 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours

Adresses complémentaires :

Renseignements d'ordre administratif : M. GRANADO - Hôtel de Ville - Rue Henri Mery - BP 10 - 30220 ST LAURENT D'AIGOUZE

Tél : 04 66 88 12 77 - Email : dgs@mairiesldaigouze.fr

Renseignements d'ordre technique : Cabinet AFC CONSULTANTS - «Le Concorde» - 345 rue Pierre Seghers 84000 AVIGNON - Mail :

Contact@afc-Consultants.com - Tél : +33 490898817



SCP LAICK - ISENBERG - JULLIEN - SAUNIER - GARCIA
Avocats à la cour

3 Rue Monjardin - NIMES

TEL. 04 66 21 71 97 - FAX 04.66.21.66.73

Courriel : avocats@scp-lib.fr <https://www.lijs-avocats.com/>

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
EN DEUX LOTS

Dans un ensemble immobilier sis à UZES (30700),
1 Rue des Cèdres

cadastré section BC N° 251 lieudit Servezanne pour 18 ares 32 ca constituant le lot numéro 12 de la Zac dénommée «Chauvin»

1^{er} LOT DE LA VENTE

Lot N° 24 consistant en un appartement (38.35 m²) de deux pièces et une cabine portant le numéro 108 au premier étage et les 149/10 000èmes de la propriété du sol et parties communes générales,

Lot N° 96 consistant en une place de stationnement portant le numéro 36 au premier sous-sol et les 19/10 000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

SUR LA MISE A PRIX DE CINQUANTE MILLE EUROS (50 000.00 €), outre les charges.

2^{ème} LOT DE LA VENTE

Le lot N° 42 consistant en un appartement (41.67 m²) de deux pièces et une cabine portant le numéro 207 au deuxième étage et les 157/10 000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales,

Le lot N° 76 consistant en une place de stationnement portant le numéro 16 au deuxième sous-sol et les 25/10 000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

SUR LA MISE A PRIX DE CINQUANTE MILLE EUROS (50 000.00 €), outre les charges.

Adjudication fixée :

à l'audience des ventes du Juge de l'Exécution en matière de saisie immobilière près le Tribunal Judiciaire de NIMES du

JEUDI 22 OCTOBRE 2020 à 9 h

au Palais de justice de NIMES, bd des Arènes.

VISITE ASSUREE par la SCP PELERIAUX-GISCLARD-BADAROUX-PELERIAUX-CHEIKH-BOUKAL,

Huissiers de justice associés

1 Rue Saint Marc 30000 NIMES

le JEUDI 8 OCTOBRE 2020 de 10 h à 12 h

Enchères uniquement par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau de NIMES et sur justification de la consignation entre les mains du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de NIMES d'une somme correspondant au dixième du montant de la mise à prix sans pouvoir être inférieure à 3 000 €.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution en matière de saisie immobilière près le Tribunal Judiciaire de NIMES, Palais de Justice, Bd des Arènes et au cabinet de l'Avocat poursuivant.



Commune de BAGNOLS-SUR-CEZE
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
Règlement Local de Publicité (R.L.P.)

Par arrêté n° 2020-09-551 en date du 9 septembre 2020, le Maire de Bagnols-sur-Cèze a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le Règlement Local de Publicité.

A cet effet, Monsieur Jean-Louis BLANC a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Nîmes.

L'enquête se déroulera aux services techniques de la mairie, 53 avenue de l'Hermitage en Z.A. de Berret, du mardi 29 septembre 2020 au mercredi 14 octobre 2020 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de règlement local de publicité pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé aux services techniques de la mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur par voie postale : Mairie de Bagnols-sur-Cèze - Commissaire Enquêteur RLP - BP 45160 - 30205 BAGNOLS-SUR-CEZE Cedex et/ou électronique : enquete-publique-urba@bagnolssurceze.fr

Le commissaire enquêteur recevra le public aux services techniques de la mairie le mardi 29 septembre 2020 de 8h00 à 11h00, le vendredi 9 octobre 2020 de 13h30 à 16h30 et le mercredi 14 octobre 2020 de 14h00 à 17h00.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés en mairie et sur le site internet de la mairie à l'issue de l'enquête pendant un an.

Le Réveil BULLETIN D'ABONNEMENT
DU MIDI

Nom :

Prénom :

Raison sociale :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Je désire m'abonner au Réveil du Midi et au site internet à partir du :

Je désire recevoir une facture : Oui Non

Règlement par chèque bancaire : 1 an / 45 €